

## **ATTENTION!**

Pour que votre dossier soit traité, joignez impérativement les documents demandés.

#### **OPCA PL**

Service PLAN 4, rue du Colonel Driant 75046 PARIS CEDEX 01



Entreprises libérales de PLUS de 10 salariés



# Demande préalable de prise en charge PLAN / DIF

A compléter et à retourner à l'OPCA PL, accompagnée des documents suivants :

- programme de la formation;
- -- convention ou devis de la formation;
- copie du dernier bulletin de salaire du stagiaire.

**OPCA PL - Service Plan +10** 

4, rue du Colonel Driant 75046 PARIS CEDEX 01

Effectif à la date de la demande				
		+ de <b>10</b> salariés		
		+ de <b>20</b> salariés		
		+ de <b>40</b> salariés		

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE		
Nom / Raison sociale :		
Nom de l'interlocuteur responsable du dossier :		
Adresse:		
Tél., fax :		
E-mail :		
Profession:		
Siret:		
Effectif (au jour de la demande) :		

N° DE DOSSIER (zone réservée OPCA PL)

Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Professions Libérales

Accédez directement à nos barèmes de prise en charge sur la page d'accueil de notre site sur www.opcapl.com

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE STAGE				
=Nom de l'organisme de formation :				
-N° de déclaration d'activité de l'organisme de formation :				
-Intitulé du stage :				
-Durée du stage : en nombre d'heures, en nombre de jours				
-Date de la 1 <sup>ère</sup> journée de stage : Zone réservée OPCA PL				
=Date de la dernière journée de stage : Code OF				
=Coût total facturé par l'organisme de formation€ HT				
=Le stage se déroule : = dans votre entreprise Code objet				
- dans les locaux de l'organisme de formation*				
=*Dans ce cas, veuillez préciser la ville				
et le code postal				
Conseil! Vérifier sur www.opcapl.com que cette formation est bien prise en charge lorsqu'elle se réalise au sein de l'entreprise.				
DEMANDE DE PRISE EN CHARGE				
Je soussigné(e),				
agissant en qualité de représentant de l'entreprise,				
demande la prise en charge des <b>frais pédagogiques</b> de l'action de formation selon les barèmes en vigueur de l'OPCA PL.				
demande la <b>participation aux frais de salaire et d'allocation de formation</b> selon les plafonds définis par l'OPCA PL et la répartition de la formation (en temps de travail et hors temps de travail).				
demande la prise en charge des <b>frais de transport et d'hébergement</b> liés à la réalisation de cette action de formation, selon les plafonds autorisés par l'OPCA PL et sur la base d'un trajet entreprise/lieu de formation. La distance sera calculée par Google Maps.				
Conseil! Vérifier sur www.opcapl.com que les frais de salaire, de transport et d'hébergement sont bien pris en charge dans le cadre de cette formation.				
Fait à : Le : / /				
Signature :				

# RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES STAGIAIRES

Stagiaire n°1           Nom / prénom :					
Initiative du départ en formation					
Employeur dans le cadre du Plan de formation	Salarié dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation)				
Durée totale de l'action pour ce stagiaire	Nombre d'heures utilisées dans le cadre du DIF				
h	h				
Nombre d'heures réalisées hors temps de travail	Durée du DIF utilisé hors temps de travail				
h	h				
<ul> <li>Si l'action constitue une formation d'adaptation au poste de travail, elle ne peut pas se dérouler hors temps de travail, ni se réaliser dans le cadre du DIF.</li> <li>Si l'action ouvre droit à la participation aux frais de salaires ou à la prise en charge de l'allocation.</li> </ul>	Signature du salarié*				
> Si l'action ouvre droit à la participation aux frais de salaires ou à la prise en charge de l'allocation hors temps de travail, celle-ci sera calculée selon les durées renseignées ci-dessus.	*Obligatoire si la formation se déroule en DIF ou pour tout ou partie hors temps de travail.				

Stagiaire n°2  Nom / prénom :  N° de SS :						
Initiative du départ en formation						
<b>Employeur</b> dans le cadre du Plan de formation	Salarié dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation)					
Durée totale de l'action pour ce stagiaire	Nombre d'heures utilisées dans le cadre du DIF					
h	h					
Nombre d'heures réalisées hors temps de travail	Durée du DIF utilisé hors temps de travail					
h	h					
<ul> <li>&gt; Si l'action constitue une formation d'adaptation au poste de travail, elle ne peut pas se dérouler hors temps de travail, ni se réaliser dans le cadre du DIF.</li> <li>&gt; Si l'action ouvre droit à la participation aux frais de salaires ou à la prise en charge de l'allocation hors temps de travail, celle-ci sera calculée selon les durées renseignées ci-dessus.</li> </ul>	*Obligatoire si la formation se déroule en DIF ou pour tout ou partie hors temps de travail.					

### **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES STAGIAIRES**

	agiaire n°3 om / prénom :						
N° de SS :							
Initiative du départ en formation							
	<b>Employeur</b> dans le cadre du Plan de formation	Salarié dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation)					
	Durée totale de l'action pour ce stagiaire	Nombre d'heures utilisées dans le cadre du DIF					
	h	h					
	Nombre d'heures réalisées hors temps de travail	Durée du DIF utilisé hors temps de travail					
	h	h					
	<ul> <li>Si l'action constitue une formation d'adaptation au poste de travail, elle ne peut pas se dérouler hors temps de travail, ni se réaliser dans le cadre du DIF.</li> <li>Si l'action ouvre droit à la participation aux frais de salaires ou à la prise en charge de l'allocation hors temps de travail, celle-ci sera calculée selon les durées renseignées ci-dessus.</li> </ul>						

	ngiaire n°4 m/prénom:						
N° de SS :							
	Initiative du départ en formation						
	<b>Employeur</b> dans le cadre du Plan de formation	Salarié dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation)					
	Durée totale de l'action pour ce stagiaire	Nombre d'heures utilisées dans le cadre du DIF					
	h	h					
	Nombre d'heures réalisées hors temps de travail	Durée du DIF utilisé hors temps de travail					
	h	h					
	> Si l'action constitue une formation d'adaptation au poste de travail, elle ne peut pas se dérouler hors temps de travail, ni se réaliser dans le cadre du DIF.  > Si l'action ouvre droit à la participation aux frais de salaires ou à la prise en charge de l'allocation.	Signature du salarié*					
	> Si l'action ouvre droit à la participation aux frais de salaires ou à la prise en charge de l'allocation hors temps de travail, celle-ci sera calculée selon les durées renseignées ci-dessus.	*Obligatoire si la formation se déroule en DIF ou pour tout ou partie hors temps de travail.					

N'oubliez pas de joindre les documents demandés en page 1!

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les entreprises. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de l'OPCA PL.